

2015, tournant climatique et/ou tournant historique ?

2015 marquera l'histoire comme une des années les plus chaudes que la France ait connu depuis l'ère industrielle.

Plusieurs records historiques de température ont été battus partout dans le monde, engendrant des milliers de morts, des milliers de déplacés.

En France, les trois premières semaines de juillet ont battu des records de chaleur, du Limousin jusqu'à la façade est du pays. Dans ces régions, des écarts de températures de +5 à +7°C ont été observés par rapport aux normales saisonnières, soit l'équivalent du réchauffement prévu d'ici 2100 par les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans le scénario du "laisser-faire". Les glaciers de l'arc alpin accusent, en 2015, un recul historique après deux décennies de fonte record. Au rythme actuel, à l'horizon 2025, des régions entières, actuellement irriguées par les glaciers, n'auront plus d'eau en période estivale.

2015 est donc une année historique : la Conférence Climat de Paris (COP 21) doit se conclure sur un accord international ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour éviter d'avoir à affronter les conséquences d'un réchauffement climatique devenu irréversible, synonyme de catastrophes environnementales et humaines dramatiques.

Le financement : nerf de la transition écologique

Face à l'aggravation de cette crise climatique, le changement de notre modèle énergétique est une urgence absolue. L'enjeu majeur de cette transition énergétique ? Se libérer enfin de la dépendance aux énergies fossiles, sans recourir au nucléaire bien sûr, pour s'appuyer sur des sources d'énergies renouvelables et locales. Nous savons depuis plusieurs années grâce au scénario négaWatt et aux travaux qui en ont découlé, que c'est parfaitement possible, souhaitable, soutenable, économiquement tenable, durable, rentable... bref, que ça ne peut qu'être désirable !

Contrairement aux discours habituels, la lenteur de cette transition ne vient pas du manque d'argent pour la financer, mais bien de l'orientation de ce financement : malgré les désastres climatiques, les investissements dédiés aux énergies fossiles restent plus importants que ceux attribués aux énergies renouvelables. De plus, les deux orientations ont du mal à cohabiter. Tant que les banques et les établissements financiers préféreront investir dans des énergies polluantes et dangereuses (parce que plus profitables), la transition ne se mettra pas en marche.

Les deux tiers des réserves fossiles référencées à ce jour par les entreprises pétrolières doivent impérativement rester dans le sol si nous voulons nous maintenir dans le cadre des scénarios acceptables établis par le GIEC. Sables bitumineux au Canada, extraction par fracturation hydraulique de pétrole et gaz

de schiste, centrales à charbon... pour ne parler que des activités extractivistes ; la liste des projets « contre transition » est malheureusement très longue, et bénéficie du soutien de la finance internationale. Côté français, les principales banques y sont bien actives (BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale)¹.

Quelques chiffres :

- Selon le FMI, les subventions mondiales aux énergies fossiles atteignent 9 millions d'euros par minute en 2015, pour atteindre un total de 4800 milliards d'euros pour une année ! Et le soutien de la Banque mondiale aux investissements dans les fossiles a augmenté 10 fois plus que pour les énergies renouvelables. En savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=aUmJ35kMq1Q>
- La France est le 5ème plus gros financeur mondial de charbon, dont la combustion génère à elle seule 40 % des émissions mondiales de CO2. Pourtant les banques françaises investissent massivement dans cette énergie. (source : Bank Track « Charbon : l'argent sale des banques françaises » 2014)

Il s'agit donc non seulement d'investir dans la transition énergétique, dans la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables, mais il est également crucial de désinvestir dans les énergies fossiles. Ce concept de désinvestissement se développe d'ailleurs énormément actuellement. Parti des Etats-Unis, il s'exprime maintenant aussi en Europe et partout dans le monde².

La transition est à notre portée. Les financements sont possibles et envisageables. L'épargne des français déposée dans les banques dépassait en 2014 les 4000 milliards d'euros. Plutôt que de continuer à financer le changement climatique, cette épargne pourrait dès maintenant être mobilisée pour la transition énergétique.

Les choix de financement relèvent des banques, mais c'est aussi notre épargne qui le permet. Nous devons reprendre le contrôle sur cet argent en décidant de l'investir nous-mêmes dans la transition.

Quelques chiffres :

- En moyenne l'argent déposé dans une banque classique génère plus de CO2 que son propriétaire dans sa vie quotidienne.
- Sur un livret « développement durable », moins de 10 % de l'argent déposé sert réellement à financer des projets dits durables. (source : financeresponsable.org, détails sur le livret DD)

Agir !

En décembre 2015, Paris accueillera la 21ème Conférence sur le Climat. L'enjeu est de taille, même si le cynisme politique risque à nouveau de l'emporter.

Puis le cynisme économique continuera ses ravages, car les « esprits animaux » de la finance ne se laisseront pas dompter tant que des profits seront à faire. Malgré tous les mécanismes imaginés et tentés (marché et taxes carbone...), rapidement vidés de leur force ou tout simplement supprimés, malgré tous les grands rassemblements et appels³ que l'on pourra faire, la résistance est colossale, et le temps presse.

¹ Pour découvrir la face cachée des banques, voir le site <http://www.fairfinancefrance.org/> et le guide des Amis de la Terre « Climat : comment choisir ma banque » <http://www.financeresponsable.org/>

² Voir article du Monde : http://www.lemonde.fr/climat/article/2015/05/18/la-campagne-de-desinvestissement-des-energies-fossiles-gagne-l-europe_4635346_1652612.html#68h8TVGX3F1LvAKT.99 ; le site de <http://350.org/>

³ http://lcs-rnet.org/lcsrnet_meetings/2015/05/1099

Malgré quelques annonces prometteuses, comme la fin du charbon chez Engie, que se passera-t-il au lendemain de la COP 21, quand les projecteurs se tourneront vers d'autres sujets médiatiques ?

Pour ne pas rester les bras croisés pendant que se joue le sort de la planète, nous pouvons agir, parfois de façon très simple mais dans la durée, à notre modeste niveau. Nous pouvons nous même décider d'investir dans la transition. Ensemble, nous pouvons financer des centaines de projets d'énergies renouvelables qui ne demandent qu'à se développer partout dans les territoires.



Ce qui s'est passé, et se passe encore, en Allemagne ne peut que nous encourager, et prouve le formidable levier que représente l'implication collective.

Plus de 50 % des capacités renouvelables électriques installées entre 2000 et 2010 (53 GW au total) appartiennent à des personnes privées, c'est à dire totalement en dehors des quatre grands électriciens allemands (RWE, E.ON, EnBW, Vattenfall). De plus, une part importante de ces capacités installées sont des projets collectifs, notamment dans l'éolien terrestre (53 %) et la biomasse (72 %). Cette pratique dépasse également le seul domaine de la production d'électricité, comme en témoigne le nombre croissant d'initiatives citoyennes visant à développer des réseaux de chaleur ou encore à devenir distributeur d'énergie à l'échelle locale, souvent en s'associant avec une régie municipale existante.

Au niveau des projets citoyens collectifs, cette dynamique a notamment été portée par le nouvel essor des coopératives de l'énergie. Alors que leur nombre stagnait à environ 75 jusqu'en 2006, un boom de création a eu lieu depuis 2008, avec une multiplication par 10 en 2012 (754 coopératives de l'énergie officiellement enregistrés à la fin 2012, mais le mode de comptage conduit à sous-estimer).

De même en Belgique, au Danemark, Angleterre... les coopératives foisonnent. Les liens s'organisent maintenant à l'échelle européenne, comme en témoigne la fédération RESCoop. En jetant un coup d'œil sur la carte des coopératives sur le site RESCoop (<http://rescoop.eu/rescoop-map>) on constate le cruel retard en France...



C'est pourquoi Énergie Partagée a lancé avec la Nef la Campagne « Épargnons Le Climat », afin de proposer que le moindre euro dont nous disposons soit au service d'investissements pour la transition :

<http://www.epargnonsleclimat.fr/>

Acteurs incontournables de la finance éthique et citoyenne en France, Énergie Partagée et La Nef proposent deux solutions de placement complémentaires, pour financer directement le développement local de sites de production d'énergies vertes :

- **Souscrire des parts de l'outil d'investissement Énergie Partagée**, c'est aider le porteur de projet à atteindre un capital suffisant pour obtenir un prêt, et conserver la gouvernance de son projet ;
- **Le compte à terme Nef « Épargnons le Climat »**, quant à lui, est un compte d'épargne développé dans le cadre de cette campagne. Il offre la possibilité d'orienter son argent vers le financement de projets bénéfiques pour l'environnement et de reverser tout ou partie de ses intérêts à l'Association négaWatt.



Et pour ceux qui n'ont pas de disponibilité financière, changer de banque pour rejoindre La Nef, et se rapprocher des acteurs de terrains qui promeuvent la réappropriation citoyenne des questions d'énergie.

Épargnons le Climat, est une campagne menée par Énergie Partagée et la Nef, mais pas seulement : une vingtaine de structures et associations environnementales ont répondu à l'appel au soutien et se mobilisent pour relayer le message :

Agir Pour l'Environnement, Alternatiba, Les Amis de la Terre, Biocoop, ATTAC, Bizi, CLER, Enercoop, Colibris, Collectif pour une transition citoyenne, Fair Finance, Finansol, Fondation Nicolas Hulot, France Nature Environnement, Grands Parents pour le climat, Greenpeace, Le Labo de l'ESS, Oxfam France, le Réseau Action Climat - France, Terre de Liens, 350.org

Aujourd'hui, Énergie Partagée c'est :

- **8,5 millions d'euros rassemblés grâce à 4 500 personnes ;**
- **20 projets financés et 10 en cours ;**
- **les projets en fonctionnement ont déjà produit 33 millions de kWh.**

Autant de partenaires qui, en joignant leur voix à la notre, nous permettront d'investir des espaces plus larges et de démontrer que la transition énergétique citoyenne est en marche.

Comment investir dans un projet ?

Il existe plusieurs solutions :

- **Trouver un projet citoyen près de chez soi et investir directement dans la société de projet.** Cette contribution directe au capital permet d'apporter des fonds propres, facilitant ensuite les demandes d'emprunt. En général, l'apport en fonds propres doit être de 20 à 30 % du coût total du projet. Ainsi 100 € de capital dans une société de projet permet un investissement de 500 € avec l'effet levier sur l'emprunt bancaire.
- **Entrer au capital de sociétés coopératives** qui elles-mêmes investissent dans des projets (on peut citer les coopératives locales Enercoops, les SCIC Combrailles durable, Energ'éthique 04...)
- **Créer un Club d'investisseurs** : <http://cigales.asso.fr/>
- **Investir au sein d'Énergie Partagée** et flécher le projet de votre choix : <http://energie-partagee.org/les-projets/tous-les-projets/>
- Et si vous n'avez aucun euro à investir, **vous pouvez aussi VOUS investir, en vous rapprochant des associations** qui font la promotion de l'implication citoyenne dans la transition par l'investissement, accompagnent les projets, les animent ; comme par exemple les « Toits en Transition » : <http://toitsentransition.weebly.com/>. Retrouvez-les sur le site d'Énergie Partagée <http://energie-partagee.org/le-mouvement/membres-et-partenaires/> ou du CLER <http://www.cler.org/>
- Ou tout simplement devenez relais d'Énergie Partagée ! <http://energie-partagee.org/nous-relayer/devenir-benevole/>

L'importance des initiatives locales dans l'histoire de l'électrification

On assimile généralement le nouvel essor des initiatives citoyennes et locales dans l'énergie à l'avènement de la transition énergétique et des énergies renouvelables décentralisées. Or, cela revient à méconnaître le rôle que les coopératives et régies publiques locales ont pu jouer dans le processus d'électrification jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.

Avant la création de services publics nationaux de l'énergie, ce sont en effet les coopératives et régies locales qui ont entrepris en grande partie les travaux d'électrification, notamment dans les zones rurales. Ainsi, on ne dénombre pas moins de 6000 coopératives d'électricité en Allemagne à la fin des années 1920 (Holstenkamp, 2012).

De même, avant la loi de nationalisation conduisant à la création d'Electricité de France en 1946, la France comptait 200 entreprises locales de production, une centaine pour le transport et 1150 pour la distribution, auxquelles s'ajoutaient 250 régies. Ensemble, ces organismes prenaient en charge les 20 000 concessions locales d'électricité à l'époque (Defeuilley, 2011).

Source : Working Paper IDDRI n°1 janvier 2014, N. Poize et A. Rüdinger

Contacts Énergie Partagée

01 80 18 92 21

contact@energie-partagee.org

www.energie-partagee.org

Twitter : @EnergiePartagee / Facebook : EnergiePartagee